

L'O.N.F. à tort ou à raison

Jacques Bobet

Volume 8, numéro 2-3 (44-45), mars-juin 1966

Cinéma si.

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/60641ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bobet, J. (1966). L'O.N.F. à tort ou à raison. *Liberté*, 8(2-3), 91-92.

l'o.n.f. à tort ou à raison

"L'O.N.F. (écrit quelque part un cinéaste) au cours de son existence entière, n'a jamais suivi qu'une seule politique, mais il l'a suivie avec brio : donner régulièrement tort à ses meilleurs créateurs et raison à ses pires détracteurs. Appliquée avec une telle constance, cette politique ne relève plus de l'inertie gouvernementale coutumière; elle ne relève même plus de la myopie hargneuse de ses dirigeants; à ce niveau-là c'est de pur déterminisme qu'il faut parler, de sottise congénitale, de tendance au suicide héréditaire."

Or ces cinéastes de talent, régulièrement jetés en pâture à une opposition fantôme, ont conscience de leur talent et de leur contribution à la culture canadienne. Depuis déjà plusieurs années la critique internationale leur a donné raison. Encore quelques années et même les historiens canadiens le verront. Dans l'intervalle, désavoués alors qu'ils croyaient avoir accompli une oeuvre bonne, ils quittent l'Office national du Film . Celui-ci aimerait bien faire croire qu'il s'agit là d'une crise de croissance tout ordinaire. Il n'en est rien. Il s'agit d'une crise de désespoir. Entre mars 1964 (arrivée de Pierre Juneau à la direction de la production : début de la contre-révolution au cinéma) et mars 1966 (départ de Pierre Juneau) ont quitté l'Office national du Film :

Guy Borremans, Jean Roy, Pierre Patry, Michel Brault, Arthur Lamothe, Bernard Gosselin, Jean Dansereau, Denys Arcand, Gilles Groulx, Gilles Carle. Deux démissions marquantes : Fernand Dansereau, Jacques Bobet.

Cette crise de croissance-là c'est une saignée à blanc. Le premier mouvement de ces cinéastes (comme de ceux d'ailleurs qui

demeurent à l'Office national du Film) c'est la colère, la désillusion, la méfiance contre l'Office national du Film. Dans les propos que nous rapportons maintenant comme dans les extraits de rapport, on trouvera très clairement le reflet de cette attitude.

Un peu plus tard, un second temps se dessine : les cinéastes déplorent le refroidissement de l'enthousiasme à l'Office national du Film, déplorent la baisse de qualité de sa production, reconnaissent que le cinéma canadien ne se porte pas mieux d'avoir un Office du Film complètement démoralisé. Enfin, dans un troisième temps il semble clair que les cinéastes, outrés de voir un outil aussi splendide que l'Office national du Film rouiller sur place ou s'user à des entreprises périmées ou sans rapport avec le contexte, aient décidé que l'Office national du Film allait faire son devoir, de gré ou de force et participer au meilleur cinéma canadien, qu'il le veuille ou non.

Encore une fois, c'est un excellent cinéaste (Gilles Groulx) que son intuition sert bien lorsqu'il écrit :

"Notre génération a tout de même débloqué l'Office national du Film. Mais il s'est refermé. A cause de certains hommes. Je n'ai rien contre l'institution. En fin de compte, ce sont les hommes qui marquent les institutions."

A quoi il faudrait sans doute ajouter à nouveau le charmant euphémisme de Denys Arcand :

"J'ai bien peur que tout cela ne finisse par faire de la peine à bien des gens."

J.B.